OPTION CRYPTO DYNAMIQUE AVEC CARTE COLLECTION OPTION VOYAGEUR

NOTE D'INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES – EXPLICATIONS ADEQUATES

Document à caractère commercial en vigueur au 19 juin 2026

Dans ce document, nous vous présentons les informations essentielles relatives l'option Crypto Dynamique avec Carte Collection option Voyageur proposée par Société Générale afin de vous accompagner dans votre décision en toute transparence.

Pour une information complète, nous vous invitons à consulter les conditions générales de l'option Crypto Dynamique avec Carte Collection option Voyageur et la brochure tarifaire "Conditions et tarifs appliqués aux opérations bancaires – Particuliers", disponibles sur le site www.particuliers.sg.fr et en agence, ainsi que les conditions contractuelles remises par Société Générale.

IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL PROPOSANT L'OPTION CRYPTO DYNAMIQUE AVEC CARTE COLLECTION OPTION VOYAGEUR

Identité **Adresse géographique**	**Société Générale**, société anonyme, dont le siège social est situé 29 boulevard Haussmann à Paris (75009), enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 552 120 222 et ayant pour numéro ADEME FR231725_01YSGB.
Activité principale **Autorités de contrôle**	**Société Générale** est un établissement de crédit de droit français : • Agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR », 4 place de Budapest, CS 92459 Paris Cedex 09 - https://acpr.banque-france.fr/fr) pour la fourniture de services bancaires et d'investissement à ses clients. Certains services très techniques, liés aux plateformes de négociation ne sont pas proposés, • Contrôlé par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF » - https://www.amf-france.org/fr) et • Sous la supervision prudentielle de la Banque Centrale Européenne (« BCE » - https://www.ecb.europa.eu).
Autres coordonnées	**Numéro de téléphone** **Si vous êtes déjà client**, vous pouvez contacter votre conseiller au numéro de téléphone de votre agence que vous pouvez retrouver sur votre relevé de compte ou dans la rubrique « Agences » sur le site www.particuliers.sg.fr. **Si êtes nouveau client**, vous pouvez retrouver les coordonnées de nos agences (numéro de téléphone, adresse, horaires d'ouverture) dans la rubrique « Agences » sur le site www.particuliers.sg.fr. **Adresse électronique** Vous pouvez contacter Société Générale à l'adresse électronique suivante : banque-epargne.par@sg.fr Pour contacter votre conseiller, privilégiez toutefois la **messagerie sécurisée** de votre **Espace Client** [i] ou **L'Appli SG** [i]. **Ce canal permet un échange sécurisé et un suivi optimal de vos demandes.** **Coordonnées de suivi des relations** Pour le suivi des relations, vos contacts sont : • Le Centre Relation Clients au 3933 Service gratuit + prix appel (du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 19h – hors jours fériés). Depuis l'étranger +33 (1) 76 77 3933 – Appel non surtaxé. L'accès à certaines fonctionnalités nécessitent d'être titulaire du contrat Banque à Distance [i]. • Votre agence dont vous pouvez trouver les coordonnées (adresse, numéro de téléphone, horaires d'ouverture) dans la rubrique « Agences » sur le site www.particuliers.sg.fr.

INFORMATIONS SUR L'OPTION CRYPTO DYNAMIQUE AVEC CARTE COLLECTION OPTION VOYAGEUR

Caractéristiques principales	**Conditions d'éligibilité et d'ouverture** L'Option Crypto Dynamique avec Carte Collection option Voyageur est une option associée à une carte bancaire. Cette offre est disponible à partir de 16 ans, à toute personne disposant d'un compte bancaire individuel ou collectif et titulaire ou éligible à une carte bancaire : • Carte CB Visa • Carte CB Visa Premier **Caractéristiques et fonctionnement** L'Option Crypto Dynamique avec Carte Collection option Voyageur permet de combiner les caractéristiques et avantages de l'Option Crypto Dynamique et de la Carte Collection option Voyageur. • Caractéristiques et avantages de l'Option Crypto Dynamique

	Cette option a pour objectif de participer à l'amélioration de la lutte contre la fraude en ligne dans le cadre des opérations de vente à distance. Elle repose sur une carte équipée d'un cryptogramme de sécurité à 3 chiffres habituellement inscrit au dos de la carte et utilisé pour valider les paiements à distance qui change automatiquement et de manière aléatoire. Cette option permet d'apporter une sécurité supplémentaire (en complément du système de sécurisation des paiements en ligne 3D Secure), lors des achats en ligne sur la plupart des sites internet (à l'exception de certains sites étrangers qui ne contrôlent pas le cryptogramme). Concrètement, la carte intègre une fine batterie au lithium et un petit écran à la place du cryptogramme imprimé. Celui-ci affiche un code dynamique, modifié automatiquement à chaque heure. Ainsi, même si les données de la carte sont piratées, le cryptogramme devient rapidement obsolète, ce qui réduit le risque de fraude sur la plupart des sites de e-commerce. • Caractéristiques et avantages de la carte Collection option Voyageur La Carte Collection Option Voyageur réduit les frais à l'étranger du titulaire en supprimant les commissions Société Générale sur les paiements et retraits aux distributeurs (hors guichet) hors zone euro. Cette exonération s'applique aussi aux paiements en ligne, lorsque le commerçant ou sa banque est situé hors zone euro. La Carte Collection Option Voyageur permet au titulaire de bénéficier d'un accès gratuit à plus de 1 000 salons d'aéroport dans plus de 100 pays en cas de retard, supérieur à une heure, de son vol pour lui et 4 invités (voyageant avec lui et sur le même trajet). **Souscription** La souscription à l'Option Crypto Dynamique avec Carte Collection option Voyageur se fait : • Soit à la première commande d'une carte, • Soit lorsqu'une des deux options est détenue sur une carte éligible au service (CB Visa et CB Visa Premier). Dans ce cas, une nouvelle carte sera automatiquement refabriquée et mise à disposition. L'ancienne carte est résiliée automatiquement, soit dès l'activation de la nouvelle carte, soit au plus tard 60 jours après son envoi si elle n'a pas été activée entre-temps. La nouvelle carte conserve l'ensemble des fonctionnalités de la précédente : choix du débit (immédiat ou différé), plafonds de paiement et de retrait, assurances et assistances associées, ainsi que le paiement sans contact. **Utilisation du service** Lors d'un paiement en ligne, il est nécessaire de saisir le cryptogramme affiché au moment du paiement. Ce service permet une authentification renforcée sans modifier l'utilisation de la carte. **Risques particuliers** L'utilisation de toute carte bancaire, même lorsque l'Option Crypto Dynamique avec Carte Collection option Voyageur a été souscrite, nécessite que le client veille à en préserver le code confidentiel, en ne le divulguant à personne. En cas de perte ou de vol de la carte, il doit être fait opposition sans délai selon les modalités prévues au contrat carte. Enfin, le titulaire de l'Option est invité à respecter quelques précautions simples : La carte du titulaire équipée de l'Option ne doit pas être pliée, découpée, brûlée, percée ni jetée à la poubelle, car elle contient une batterie au lithium. Il est également recommandé de la conserver hors de portée des enfants. En cas de contact accidentel de la carte équipée de l'Option avec la batterie, rincez la zone à l'eau. Si une gêne persiste, consultez un médecin. En fin de vie, la carte du titulaire est considérée comme un DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) et doit, à ce titre, être recyclée. Pour ce faire, le titulaire peut la renvoyer gratuitement et sans affranchissement à la société prestataire en charge de son recyclage à l'adresse suivante : Ateliers du Bocage - Société Générale - Libre Réponse 13541 - 79305 Bressuire cedex. Le titulaire a également la possibilité de la rapporter gratuitement à son agence.
Prix total - Modalités de paiement	**Prix total du service** L'Option Crypto Dynamique avec Carte Collection option Voyageur est une option payante, qui vient s'ajouter à la cotisation de la carte bancaire physique à laquelle elle est adossée. Le montant de la cotisation de l'Option Crypto Dynamique avec Carte Collection option Voyageur est précisé dans la brochure « Conditions et tarifs appliqués aux opérations bancaires – Particulier » disponible en agence et sur le site particuliers.sg.fr, au niveau de :

	• la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement » section « Options cartes (hors cotisations cartes) » lorsqu'il s'agit d'une carte seule, • la rubrique « Offres groupées de services – Sobrio » lorsque la carte est incluse dans le cadre d'une offre groupée Des frais et commissions sur certains paiements et retraits à l'étranger sont par ailleurs susceptibles de s'appliquer. Ils sont indiqués dans la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement » et la rubrique « Opérations avec l'étranger » de la brochure « Conditions et tarifs appliqués aux opérations bancaires – Particulier » disponible en agence et sur le site particuliers.sg.fr. Société Générale peut modifier ces tarifications, ce dont le client sera informé par écrit, au moins deux mois avant. En cas d'opposition du client, ce dernier peut résilier sans frais ni pénalités le contrat carte. **Modalités de paiement :** Le coût de la Carte est débité annuellement, sur le compte de particulier rattaché à l'Option, à la date anniversaire de souscription (en supplément de la cotisation annuelle de la carte ou de la cotisation mensuelle à l'Offre JAZZ ou Sobrio). Brochure tarifaire
Durée du contrat	Le contrat est à durée indéterminée. Il s'applique tant qu'il n'est pas résilié par vous ou par la banque, dans les conditions prévues au contrat.
Modifications du contrat	Société Générale peut apporter des modifications, notamment financières, au contrat qui seront communiquées au titulaire sur support papier ou sur un autre support durable au plus tard 2 (deux) mois avant la date de leur entrée en vigueur. Si le titulaire n'accepte pas les modifications, il a le droit de résilier immédiatement et sans frais le contrat par un écrit adressé ou remis à son Agence. L'absence de contestation de sa part notifiée à Société Générale avant l'expiration du délai précité vaut acceptation de ces modifications.
Résiliation du contrat	L'Option Crypto Dynamique avec Carte Collection option Voyageur est sans engagement de durée. Le titulaire peut la résilier à tout moment et sans préavis : depuis son Espace Client [i], ou, par écrit (courrier ou lettre signée adressée à votre agence ou remise en main propre au guichet de votre agence). Cette résiliation ne prend toutefois effet qu'au jour de la restitution de ladite carte à Société Générale. Sauf volonté contraire du titulaire, une nouvelle carte bancaire sera refabriquée sans l'Option Crypto Dynamique avec Carte Collection option Voyageur. Si le titulaire souhaite bénéficier uniquement de l'Option Crypto Dynamique ou uniquement de l'Option Voyageur, il devra procéder à une nouvelle souscription. L'Option Crypto Dynamique avec Carte Collection option Voyageur peut être résiliée par Société Générale : • Sans motif, avec un préavis de deux mois. Le titulaire sera informé par lettre simple, et la résiliation prendra effet le dernier jour du mois d'expiration du préavis. • Sans préavis, en cas de comportement gravement répréhensible ou de manquement grave à vos obligations contractuelles En cas de résiliation de la carte bancaire incluant l'Option Crypto Dynamique, avec carte Collection option Voyageur, la cotisation de cette option sera remboursée en fonction de la durée d'utilisation, entre la date de prélèvement de la cotisation sur votre compte et la date de résiliation du contrat. Toutefois, tout mois entamé reste entièrement dû. Toute cessation du contrat carte à laquelle l'Option est rattachée, pour quelque raison que ce soit, entraîne la résiliation immédiate et automatique de l'Option. Il en est de même en cas de clôture du compte bancaire sur lequel est attaché la carte bancaire et ses options. La résiliation entraine la refabrication automatique d'une nouvelle carte sans cette option, conservant ses caractéristiques initiales, c'est-à-dire avec le cryptogramme imprimé au dos de la carte bancaire. La fabrication de cette carte n'entraîne pas de frais supplémentaire.
Modalités de conclusion du contrat	**Modalités de souscription** Le contrat est conclu à distance[ii], par signature électronique depuis l'Espace Client [i] sur le site www.particuliers.sg.fr ou L'Appli SG [i].

	Lieu de conclusion du contrat Le contrat est conclu à Paris, au siège social de Société Générale indiquée dans le présent document, lieu de réception de votre acceptation par cette dernière. **Date du contrat** La date de conclusion du contrat est la date de sa signature électronique.
Coûts liés à l'utilisation de technique de communication à distance	Société Générale ne facture aucun coût spécifique supplémentaire pour l'utilisation des techniques de communication à distance permettant au titulaire d'accéder à son Espace Client[i] depuis Internet, à L'Appli SG[i], au Centre Relation Clients ou à son Agence lorsque le titulaire les contactez à distance. L'accès à l'Espace Client Internet ou à L'Appli SG nécessite d'être titulaire du contrat Banque à Distance, service gratuit. Peuvent toutefois rester à la charge du titulaire les coûts de connexion Internet facturés par son fournisseur d'accès à Internet ainsi que le coût éventuel des communications téléphoniques facturé par son opérateur.

DROIT DE RETRACTATION

Délai de rétractation	Vous disposez de **14 jours calendaires révolus** à compter de la date de signature du contrat **pour changer d'avis et vous rétracter, sans avoir à en expliquer les raisons**. Sauf accord exprès de votre part, le contrat ne commence à être exécuté qu'à l'issu du délai de rétractation. Le choix d'une exécution immédiate du contrat n'entraîne pas de renonciation à votre droit de rétractation.
Modalités d'exercice du droit de rétractation	Vous pouvez **exercer votre droit de rétractation** soit : • **en ligne**[iii], via le formulaire accessible depuis : formulaire de rétractation • **par écrit à** l'adresse de votre agence (lettre recommandée avec avis de réception, lettre simple, lettre remise en main propre contre décharge), notamment à l'aide du formulaire de rétractation joint aux documents contractuels disponibles dans la rubrique « Mes documents/signés » de votre Espace Client[i] ou de L'Appli SG[i]. L'exercice du droit de rétractation emporte résolution de plein droit du contrat.
Conséquences de l'exercice ou de l'absence d'exercice du droit de rétractation	**Conséquences pécuniaires de l'exercice du droit de rétractation** L'exercice du droit de rétractation est gratuit. Toutefois, si le titulaire a demandé que le contrat commence dès sa signature, en cas d'exercice de son droit de rétractation, il sera tenu au paiement proportionnel du service effectivement fourni, sans qu'aucune autre pénalité ne lui soit appliquée. Enfin, seuls d'éventuels frais d'envoi postal ou de connexion facturés par votre fournisseur d'accès à Internet restent à sa charge. **Conséquences de l'absence d'exercice du droit de rétractation** Si le titulaire ne se rétracte pas dans le délai prévu, il est engagé par le contrat. Le titulaire pourra toutefois mettre fin au contrat en le résiliant dans les conditions et selon les modalités prévues au contrat que vous pouvez retrouver également dans la rubrique **« INFORMATIONS SUR L'OPTION CRYPTO DYNAMIQUE AVEC CARTE COLLECTION OPTION VOYAGEUR** » ci-dessus.

RECLAMATIONS

Vous rencontrez une difficulté, Société Générale s'engage à étudier votre demande et à vous répondre. Vous pouvez adresser votre réclamation auprès de :	
Votre agence : votre premier interlocuteur	Vous êtes invité à vous rapprocher tout d'abord de votre Conseiller de clientèle ou du Responsable de votre agence. Vous pouvez lui faire part de votre mécontentement par tout moyen à votre convenance : via le **formulaire en ligne** accessible depuis votre Espace Client[i] ou depuis L'Appli SG[i], directement à l'agence, par téléphone ou par courrier.
Le Service Réclamations Clientèle : votre second interlocuteur	En cas de désaccord avec la réponse ou la solution apportée par votre agence, vous devez vous adresser au Service Réclamations Clientèle afin que votre demande soit réexaminée en le saisissant : • **Par formulaire en ligne : Accéder au formulaire de réclamation** depuis votre Espace Client[i] ou L'Appli SG[i] • Par courrier : Service Réclamations Clientèle - Tour SG - 17 cours Valmy - CS 50318 - 92972 Paris La Défense cedex • Par téléphone au 0 806 800 148 Service gratuit + prix appel du lundi au vendredi.

	Société Générale s'engage à étudier votre réclamation selon le dispositif ci-dessus et à accuser réception de votre demande sous 10 jours ouvrables à compter de la date d'envoi de la première réclamation écrite, et à vous apporter une réponse sous 2 mois à compter de cette même date. En cas de réclamation sur les services de paiement, Société Générale s'engage à apporter une réponse dans un délai maximum de 15 jours ouvrables suivant la date de réception de la réclamation écrite, sauf situations exceptionnelles dûment motivées pour lesquelles ce délai ne pourra excéder 35 jours ouvrables. Pour les réclamations formulées à l'oral ou par messagerie instantanée ne vous permettant pas de disposer d'une copie datée de votre réclamation et pour lesquelles vous n'avez pas obtenu immédiatement entière satisfaction, nous vous invitons à formaliser votre réclamation au moyen d'un support écrit.
En dernier recours amiable la médiation	En cas de désaccord avec les réponses apportées par vos interlocuteurs en agence et le Service Réclamations Clientèle ou si vous n'avez pas obtenu de réponse de la Banque dans le délai de deux mois, ou de 15 jours ouvrables pour une réclamation portant sur un service de paiement, après la première réclamation écrite, vous pouvez saisir gratuitement **le Médiateur Société Générale** en application de la « Charte de la médiation de la consommation auprès de Société Générale » sur le site mediateur.societe-generale.fr ou par courrier à : Madame le Médiateur Société Générale, 17 cours Valmy, CS 50318, 92 972 Paris La défense Cedex. Si votre réclamation concerne un instrument financier ou un service d'investissement, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers (AMF), de préférence par formulaire électronique sur le site internet de l'AMF https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation, ou par courrier postal à l'adresse 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 2. Vous pouvez exercer votre propre choix entre le Médiateur auprès de Société Générale et avec le Médiateur de l'AMF, lequel sera définitif pour le traitement de votre demande.

LOI APPLICABLE, LANGUE ET RECOURS JUDICIAIRES

Langue applicable	Les informations précontractuelles et les conditions contractuelles sont fournies en français.
Loi applicable	La loi applicable aux relations précontractuelles et au contrat est la loi française.
Recours judiciaires **Juridiction compétente**	En cas de litige concernant ce contrat, une solution amiable sera recherchée en priorité. A défaut d'accord, le différend sera examiné par les tribunaux français compétents.

EXPLICATIONS ADEQUATES

Informations précontractuelles	Pour vous permettre de déterminer si l'Option Crypto Dynamique Carte Collection option Voyageur proposée est adapté à votre besoin et avant de signer votre contrat : • **Nous vous invitons à lire attentivement les informations contenues dans le présent document.** Il reprend notamment de manière synthétique les principales caractéristiques du produit ou service proposé, des informations sur votre droit de rétractation et sur les voies de recours amiable ou judiciaire à votre disposition. Si vous avez des questions ou besoin d'une explication complémentaire, votre conseiller est à votre disposition aux coordonnées indiquées dans la rubrique « **Autres coordonnées** ».
Risques particuliers	Nous attirons votre attention sur les risques particuliers exposés à la rubrique **« Caractéristiques principales de l'option crypto dynamique avec carte collection option voyageur ».**

[i] Accès réservé aux clients détenant l'abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc), service gratuit hors coût du fournisseur d'accès Internet.
[ii] Sous réserve d'éligibilité.
[iii] Pour les contrats conclus à distance uniquement.